



# Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du  
15 février 2021

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud Nadia Ben Lazrag (s)	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	Gaëlle Gouthier	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Julie Pelletier (s)	Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
Bel-Essor	ABSENT	Joseph-De Séigny	Alcides Santopietro
Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer	Lajeunesse	Karine Picard
Carillon	Mélina Allard	Laurent-Benoît	ABSENT
Charles-Bruneau	Zahra Mounjid	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoine	Michel Nadon Geneviève Désilets (s)	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Victorin (Longueuil)	Amélie Grammatico
D'Iberville	Nicolas Brosseau	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaique	Sébastien Haspect	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	Samia Maatouk	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
De Normandie	Simon Morin	Paul-Chagnon	AUCUN
Des Mille-Fleurs	Khady Sembene	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Quatre-Saisons	Geneviève Lamoureux	Pierre-Laporte	Valérie Crépea
Des Saints-Anges	Martin Proulx	Prévile	Isabelle Gendron
Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga
ÉI de Greenfield Park	Hélène Garon	Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
ÉI du Vieux-Longueuil	Émilie Champoux	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
ÉI Lucille-Teasdale	Gérard Pierre	Saint-Joseph	ABSENT
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Jude	Benjamin Richard
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Laurent	Olivier Léogane
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Saint-Romain	Isabelle Giannarelli
École sec. Saint-Edmond	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École spec.des Remparts	AUCUN	Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher
Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	<b>Personnel</b>	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gentilly	Stéphanie Quirion Alejandra Odgers Ortiz (s)	<b>Autres participants</b>	
George-Étienne-Cartier	Noémi Savoie	Représentante CCSEHDAA	Guylaine Charron
Georges-P. Vanier	ABSENT	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
Gérard-Filion	ABSENT	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h et le quorum est constaté.

---

## 2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

La semaine de la persévérance scolaire prend une signification toute particulière et cruciale cette année. Le lien vers le site Internet des Journées de la persévérance scolaire sera envoyé en suivi de rencontre.

Pour poursuivre dans le sens des bonnes nouvelles, le président M. Nicola Grenon invite les membres à partager les bons coups de leur école; de bonnes nouvelles seront annoncées; nous parlerons de reconnaissance et de projets enthousiasmants. La direction générale partagera les résultats encourageants des élèves à la première étape.

M<sup>me</sup> Geneviève Lamoureux termine le mot de bienvenue avec une citation de Louis Pasteur : « Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie, apprenez-leur à les surmonter. »

---

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution CP20210215-01

L'ordre du jour est proposé par M. Michel Nadon et appuyé par M. Maxime Bleau sans modification.

**Adopté à l'unanimité**

---

## 4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

---

### 4.1 Retour sur la sécurité autour des écoles

---

M. Hugo Clermont souhaite une belle semaine de la persévérance scolaire et invite les participants à être attentifs aux différentes stratégies de communications qui seront déployées tout au long de la semaine. Il est accompagné ce soir des directeurs adjoints M<sup>me</sup> France Blouin et M. Marc-André Petit, et de la directrice du Service des ressources éducatives.

M. Marc-André Petit revient sur le dossier de la sécurité entourant les écoles. À la suite d'une recommandation du comité de parents le Centre de services scolaire Marie-Victorin a développé un nouveau processus pour faciliter le signalement de situations problématiques entourant la sécurité autour des écoles. Le formulaire *Signalez un problème* est disponible en ligne sur le site Internet du CSSMV : <https://www.csmv.qc.ca/signaler-un-probleme/>. Une fois complété, ce formulaire est transmis aux directions d'établissement. Les problématiques sont divisées en deux parties, les enjeux de circulation et d'environnement (signalisation, débarcadères, Trotibus etc.) et enjeux de fonctionnement (bonne compréhension des panneaux de signalisation, bonne utilisation des débarcadères, etc.). Le lien est fonctionnel depuis aujourd'hui et la nouvelle sera publicisée dans un prochain Info-Parents.

### 4.2 Retour sur les classes extérieures

---

Les classes extérieures sont divisées en deux catégories : les classes extérieures intégrées au bâtiment et les classes extérieures dans la cour de récréation. Le CSSMV compte deux classes extérieures intégrées au bâtiment, une à l'école Georges-P.-Vanier et une autre sera construite à la future école du secteur Sacré-Cœur. Ces classes ne sont pas financées par le MEQ. Il y a une forte demande pour l'autre type de classe extérieure soit celles intégrées aux cours d'école. Tel qu'annoncé précédemment, toutes les cours d'école seront rénovées au cours des quatre prochaines années. Alors la seule limite que pourraient rencontrer les comités consultatifs de réaménagement des cours d'école qui souhaiteraient intégrer une classe extérieure est monétaire. Il ne faut donc pas que les CÉ hésitent à inviter des représentants du CSS lors de leur séance afin de discuter des possibilités et planifier leur projet.

Un représentant demande s'il est possible d'avoir un calendrier d'exécution des travaux de réaménagement des cours d'école. Le CSS a un plan en harmonie avec les travaux des villes mais les dates ne sont pas fixes.

---

## 5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

---

### 5.1 Consultation sur la répartition des services éducatifs 2021-2022

---

Les représentants n'ont pas de question.

### 5.2 Questions reçues d'avance et autres

---

M. Clermont souligne que la direction générale du CSSMV est très sensible aux questions reçues des membres, et confirme son désir de répondre à ces préoccupations.

#### *Résultats scolaires après la première étape*

M<sup>me</sup> France Blouin dévoile les résultats des élèves reçus la semaine dernière, à la suite de la production des bulletins de la première étape. Le bureau de statistique et d'imputabilité (BSI) du CSSMV a compilé les données qui ont ensuite été partagées dans un communiqué transmis aux parents (<https://www.csmv.qc.ca/blog/2021/02/un-premier-bulletin-scolaire-2020-2021-positif-au-centre-de-services-scolaire-marie-victorin/>). Il s'agit d'une première analyse sommaire et macro des résultats. Dans les prochains jours, le SRÉ s'attardera de façon plus détaillée aux résultats de chaque école.

Les résultats des élèves scolarisés à domicile par les parents ne sont pas comptabilisés puisqu'il n'y a qu'une évaluation formelle à la fin de l'année. Les résultats des élèves scolarisés à distance par les équipes du SRÉ, soit environ 300 élèves, sont inclus dans les statistiques.

La directrice adjointe Mme Blouin tient à souligner en premier lieu qu'en terme de diplomation et de qualification, le taux de diplomation des élèves du CSSMV est en augmentation (72,7 % en 2018 et 73,9 % en 2019).

Un représentant demande si le CSSMV compte s'inspirer du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeois en adoptant des pratiques d'enseignement efficaces afin de favoriser la réussite éducative. En réponse, M<sup>me</sup> Blouin précise que le CSSMV adopte depuis plusieurs années des pratiques jugées efficaces. La progression des résultats découle sans doute de l'adoption de ces pratiques. Le CSSMV installe des équipes collaboratives, des communautés des pratiques qui analysent les résultats des élèves et déterminent les meilleurs choix pédagogiques selon les domaines. M<sup>me</sup> Dubé croit que le CSSMV aurait aussi pu être cité dans l'[article](#) du Devoir. L'analyse des médianes se fera par le BSI.

Une représentante se demande si le taux de réussite est encore aussi élevé parce que leur passage a été facilité. Dès la rentrée, les enseignants ont dû cibler les savoirs prioritaires, les apprentissages essentiels et l'aspect « évaluation formative » a pris beaucoup de place. Et, bien que des savoirs essentiels ont été identifiés, les élèves répondent quand même aux attentes des programmes. Il est cependant possible qu'il ait eu moins d'enrichissement.

Des membres expriment leur surprise quant aux résultats à la hausse. Le contexte entraîne une mobilisation plus grande de la communauté éducative autour de la réussite des élèves. M. Clermont assure qu'il n'y a pas eu un nivellement par le bas. Les mêmes attentes de fin de cycle sont visées, mais un tri a été fait pour cibler les apprentissages essentiels. M<sup>me</sup> Dubé apporte tout de même un bémol et porte à l'attention des membres que la tendance des résultats des élèves plus jeunes présente une légère baisse (2 % d'écart). Plus les élèves sont grands, moins on observe l'impact de la fermeture des écoles de mars 2020.

Le président M. Grenon invite les membres à mener la discussion plus loin dans leur conseil d'établissement comme chaque école a ses propres réalités dictées par leur projet éducatif.

### *Filtres HEPA*

Le CSSMV s'appuie sur les recommandations de deux instances compétentes : la Direction de la santé publique et la CNESST. Selon la situation, la DSP a un regard plus global des utilisateurs du bâtiment et la CNESST a un regard plus particulier pour les travailleurs. Comme le CSSMV n'a pas de médecin, ni d'épidémiologiste à l'interne, la direction générale ne prend pas position sur la question et se réfère aux directives émises. Au sujet des filtres HEPA dans les systèmes de ventilation mécanique, tous les systèmes mécaniques qui peuvent supporter un tel filtre en ont un. Tous les systèmes ne permettent cependant pas d'avoir un filtre HEPA pour différentes raisons mécaniques : le meilleur MERV (Minimum Efficiency Reporting Value) est installé sans nuire à la qualité du mécanisme en place.

### *Tests de l'air*

La prise de mesure ne sera pas faite dans tous les locaux systématiquement. L'air de quatre à dix classes par établissement scolaire sera testée, selon les directives ministérielles. Si on trouve des taux de CO<sub>2</sub> plus élevés que 1 000 (très sévère), d'autres tests seront portés et des mesures correctives seront apportées : voir avec l'enseignant de laisser sa porte ouverte, d'ouvrir la fenêtre plus régulièrement avant de faire des correctifs majeurs. Les locaux d'immersion sensorielle qui ne peuvent laisser les portes ouvertes ne sont pas plus ou moins testés. C'est la direction qui jugera s'il craint pour la qualité de l'air de l'un ou l'autre de ces locaux.

### *Négociations nationales*

Les syndicats des enseignants et du soutien ont un mandat de grève de 5 jours. Aucune date n'est prévue pour le moment. Selon les règles du Tribunal administratif, le syndicat doit transmettre l'avis de grève à l'employeur sept jours ouvrables avant le début où il entend tenir cette journée. La convention collective ne permet pas de reprendre ces journées de grève lors des journées pédagogiques prévues pour les intempéries. Ces journées sont réservées pour un « imprévu » qui entraîne une fermeture des écoles (tempête de neige ou élections).

### *Budgets*

Dans le souci de bien étudier les budgets, une représentante soulève qu'il serait intéressant de fournir une présentation incluant les détails de l'année précédente. La direction générale en prend note.

---

## **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

---

### **6.1 18 janvier 2021**

---

#### **Résolution CP20210215-02**

Sur la proposition de M. Nicolas Brosseau et appuyé par M. Michel Nadon, l'adoption du procès-verbal du 18 janvier 2021 est reporté à une date ultérieure

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Suivis**

---

Le président rappelle que bien que certaines questions soulevées par les représentants en CP soient redirigées vers les CÉ, que cela ne signifie pas que la direction générale n'en prend pas note. La direction générale les ramène effectivement en comité consultatif de gestion (CCG) et les utilise comme outils, comme leviers lors des échanges avec les directions d'établissement. Et le CP constate que cette méthode fonctionne et a fait avancer plusieurs dossiers.

Un webinaire FCPQ pour les présidences de CÉ et les directions d'école se déroulera demain et le 24 février.

La rencontre des présidences de CÉ du CSSMV est reportée au 11 mars.

On demande aux représentants intéressés à participer au congrès de l'ITA de se manifester auprès de l'exécutif du CP qui verra ce qui est possible de faire.

Le document PQI sera transmis en suivi de rencontre.

### **6.2.1 Pièce de théâtre de la troupe Parminou**

---

Il n'y a malheureusement pas de présentation virtuelle possible avec la troupe.

### **6.2.2 Soirée de travail du CP**

---

Comme la tenue du souper ne sera pas possible, la rencontre se tiendra par salle éclatée de ZOOM. Des discussions se tiennent avec l'École Hôtelière de la Montérégie afin de préparer une surprise aux participants.

---

## **7. RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2021-2022**

---

### **7.1 Résolution**

---

#### **Résolution CP20210215-03**

RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2021-2022

CONSIDÉRANT que, selon l'article 193, le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services éducatifs;

CONSIDÉRANT la présentation de la direction du Centre de services scolaire Marie-Victorin sur le sujet le 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les avis reçus par les membres du Comités de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> MARYSE VILLENEUVE ET APPUYÉ PAR M. STÉPHANE SIMARD QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au Conseil d'administration l'adoption de la « Répartition des services éducatifs 2021-2022 » telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité**

---

## **8. FCPQ**

---

### **8.1 Modification aux règles de fonctionnement (résolution)**

---

La FCPQ a apporté une modification à ses règles de fonctionnement en ajoutant une demande à ce qu'on invite la FCPQ si le CP souhaite se désaffilier.

#### **Résolution CP20210215-04**

RÈGLE D'AFFILIATION À LA FCPQ

CONSIDÉRANT la nouvelle règle adoptée en conseil général de la FCPQ quant au fait qu'un CP désirant se désaffilier se devrait, dorénavant, d'inviter la présidence de la FCPQ en CP afin d'offrir une opportunité de questionnement et d'échange ;

CONSIDÉRANT le fait que notre CP était déjà membre de la FCPQ avant l'adoption de cette règle et ne se sentira pas liée par celle-ci tant et aussi longtemps que ses membres n'en auront pas fait le choix en assemblée par résolution ;

CONSIDÉRANT néanmoins nos valeurs importantes de transparence, d'ouverture et de collaboration que nous mettons collectivement de l'avant depuis nos débuts en tant que Comité de parents et que ladite règle va en ce sens ;

CONSIDÉRANT que tout membre désirant s'exprimer sur le sujet a pu le faire lors de la séance du 15 février 2021 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> GENEVIÈVE LAMOUREUX ET APPUYÉ PAR M. OLIVIER BOURREAU QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

ADOPTE et fasse sienne cette nouvelle règle l'engageant à respecter cette étape s'il advenait qu'il désire se désaffilier de la FCPQ.

QUE cet élément soit intégré aux règles de régie interne lors de la prochaine révision de celles-ci.

**Adopté à l'unanimité**

## **8.2 Prix reconnaissance**

---

Inspiré par le nouvel ajout aux Prix reconnaissance de la FCPQ, le CPMV souhaite également souligner l'implication des groupes de bénévoles en plus des parents bénévoles individuellement. Le formulaire pour inscrire un parent ou un groupe de parents ayant avantage à être reconnu et remercié sera envoyé en suivi de rencontre. Les critères du CP sont plus larges que ceux de la FCPQ. Comme cette année est particulière, le CPMV acceptera les candidatures de parents ou autre qui ont longtemps participé à la vie de l'école mais que nous n'aurions pas eu l'occasion de remercier par le passé.

## **9. PAROLES**

---

### **9.1 À la représentante du CCSEHDAA**

---

M. Nicolas Brosseau résume les sujets de la dernière rencontre. Il a entre autres été question de l'effet de la COVID chez les enfants.

### **9.2 Aux responsables de dossiers à l'Exécutif**

---

#### *FCPQ*

M. Nicolas Brosseau résume les sujets discutés lors du conseil général s'étant déroulé la fin de semaine dernière : [Plan stratégique](#) sur une période de 5 ans; Conférence d'Égide Royer; Consultation des élèves par les CÉ; Politique sur les frais chargés aux parents (il y aura d'ailleurs l'élaboration d'un guide à ce sujet) et présentation du nouveau Portail-Parents de la FCPQ : <https://parents.quebec/>.

#### *Transports*

Une rencontre devrait se tenir la semaine prochaine. Le représentant M. Olivier Bourreau aimerait recueillir un maximum de questions des membres. Il aimerait savoir si des parents ont déjà eu recours au service de transport des dîneurs.

#### *C.A.*

M<sup>me</sup> Geneviève Lamoureux résume les sujets de la dernière rencontre. Entre autres, M. Stéphane Simard a été nommé sur le Comité des ressources matérielles. Le régime d'emprunt 2020-2021 a été entériné. Le calendrier scolaire 2021-2022, dans lequel les vacances de Noël débutent le 22 décembre 2021 et terminent le 4 janvier 2022, a été adopté. Une entente avec le RTL a été signée de même que les frais chargés aux institutions privées pour le transport 2020-2021.

### *Formations*

Voici les formations offertes par la FCPQ à venir d'ici le prochain comité de parents :

- 17 février : Le comité EHDAA
- 23 février : Traitement des plaintes et protecteur de l'élève
- 10 mars : Les fonctions exécutives

Inscriptions via : <http://formation.cpmv.ca/>

### *Culturel*

Le point sera traité à la prochaine rencontre.

### **9.3 Aux responsables de comités**

---

*Communications, Frais aux parents, Cyber\*, Calendrier et Horaires, COVID*

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

### **9.4 Au trésorier**

---

M. Bourreau n'as pas de commentaire.

### **9.5 À la secrétaire**

---

Pas de commentaire.

### **9.6 Aux membres (représentants des écoles)**

---

On demande au représentant de l'école Charles-Le Moyne de faire parvenir sa question entourant l'utilisation d'une application pour récupérer les enfants au service de garde à l'exécutif puisqu'il s'agit d'une question plus précise.

La représentante de l'école Bourgeois-Champagnat aimerait savoir si d'autres écoles seraient intéressées à partager les coûts de deux conférenciers (Sonia Lupien et Richard Robillard).

La représentante de l'école Carillon est fière d'annoncer qu'après deux ans de levées de fonds, la nouvelle salle sensorielle pour les neuf classes spécialisées de l'école voit enfin le jour.

Le représentant de l'école Christ-Roi est aussi fier d'annoncer que le CÉ de l'école consultera ses élèves sur leurs inquiétudes, leurs intérêts, leurs idées, leurs projets, leurs préoccupations en demandant aux classes de discuter du sujet afin que celles-ci puisse déléguer un représentant au CÉ virtuel ou par vidéo.

### **9.7 Au public**

---

Il n'y a pas de public.

---

## **10. VISITE DE LA FCPQ**

---

M. Kevin Roy, président de la FCPQ et M. Jean-François Rioux, secrétaire général de la FCPQ, font la tournée de leurs membres pour présenter la mission de la fédération, leur vision, ses valeurs ainsi que sa structure.

---

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 05.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

---

Nicola Grenon  
Président

---

Ida Francoeur  
Secrétaire